

EU, le 29 MAI 2024



Bresle Yères

Monsieur Eddie Facque

Président de la CCVS
12 Avenue Jacques Anquetil
76260 EU

Objet : Avis sur la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Ponts-et-Marais

Références : LJ/ *CF* / AD- Affaire suivie par Alice Doyen adoyen@villes-soeurs.fr

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 avril dernier, vous me consultiez en tant que Personne Publique Associée sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Ponts-et-Marais relative aux règles de hauteur sur le périmètre du Parc d'Activités.

Au regard du faible impact de la modification, le projet n'amène pas de remarque de la part du PETR Bresle Yères.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous portez aux problématiques de notre territoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,

Laurent Jacques